COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL
14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr
http://www.saintmalonsurmel.fr/

Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 035-213502909-20260731-D_2026_48-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 JUILLET 2026

Date de convocation : 20 juillet 2026
Conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un juillet, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Michel GUÉRIN, Maire.

Étaient présents : Mme Séverine THOMAS, M. Mickaël BUAN, Mme Laurette DEBRAND, M. Claude PAUTONNIER, adjoints
Et les conseillers suivants : M. Michel AUGET, Mme Nolwenn BORDIER, Mme Nathalie BOUGEARD, M. Ronan CRÉPIN, Mme Cynthia DENION, M. Pascal ROUILLE, M. Sébastien VAUCLIN et Mme Lola VERA.

Excusés : , M. Vincent HUBY et Mme Colombe JOUIS-SHAFI.

Pouvoirs : Vincent HUBY à Nathalie BOUGEARD et Colombe JOUIS-SHAFI à Laurette DEBRAND.

Secrétaire de séance : M. Mickaël BUAN.

2026-48 – JOURNÉE POUR LES AÎNÉS : TARIF POUR LA SORTIE DU 18 SEPTEMBRE 2026

Le Comité Consultatif de l'Action Sociale s'est réuni le 29 mai 2026 afin d'étudier des propositions de sortie pour la journée des aînés.

Il vous propose de valider une sortie « au fil de l'eau et du cacao », qui aurait lieu le 18 septembre 2026, avec une visite de l'entreprise familiale Madelaine et Roland Réauté, un déjeuner et une croisière promenade commentée à Sablée sur Sarthe.

Afin de pouvoir financer cette manifestation, il est nécessaire d'instaurer une grille tarifaire, le Comité Consultatif de l'Action Sociale propose les tarifs suivants :

- Personnes de 70 et plus : 15 euros
- L'accompagnant : 30 euros
- Autres participants : plein tarif : 113 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- VALIDE la proposition de sortie présentée par le Comité Consultatif de l'Action Sociale,
- DÉCIDE d'appliquer les tarifs proposés par le Comité Consultatif de l'Action Sociale,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel GUÉRIN